

REGLEMENT BRUNA 2022 ORIGINAL BRAUNVIEH

1. Objectif et but

La BRUNA 2022 à Zoug est le couronnement de l'année jubilaire «125 ans Braunvieh Schweiz» et présente le haut niveau de l'élevage suisse de la race Brune. Les qualités économiques des animaux d'exposition, fidèles aux logos de nos marques «Brown Swiss – More than Milk» et «Original Braunvieh – pour le lait et la viande», motivent les éleveurs de bétail laitier à pratiquer l'élevage et la détention de la race Brune et favorisent ainsi la vente de bétail. La jeunesse est notre avenir; avec la BRUNA 2022, nous voulons renforcer le plaisir des jeunes éleveurs pour la race Brune. Les représentants de la politique et des autorités, ainsi que les consommateurs pourront se faire une image de la durabilité de la production laitière suisse avec des animaux de la race Brune économiques et sains, qui font partie intégrante des familles paysannes.

La BRUNA OB 2022 est organisée par la Fédération suisse d'élevage Original Braunvieh en collaboration avec Braunvieh Schweiz.

2. Programme de l'exposition

BRUNA OB

Amenée: vendredi 1^{er} avril 2022, de 10h à 14h

1^{ère} journée d'exposition: samedi, 2 avril 2022, ouverture de l'exposition à 9h
classement dès 9h30
→ génisses
→ taureaux
→ vaches allaitantes
→ primipares
→ élection des championnes et championnes du pis (génisses et junior)
dès 20h: soirée jubilaire sous le chapiteau

2^e journée d'exposition: dimanche 3 avril 2022, ouverture de l'exposition à 9h
classement dès 9h30
→ vaches dès la 2^e lactation
→ présentation des championnes et des lauréates de prix spéciaux, élection des championnes et des championnes du pis, (intermédiaire et senior)

Départ: Après le concours dès 16h

3. Conditions de présentation

Seront exposées des vaches OB (classe de herd-book A) dont les propriétaires sont membres de Fédération suisse d'élevage Original Braunvieh (FSEOB) et qui sont enregistrés avec un numéro d'exploitation de Braunvieh Schweiz. Au moment de l'inscription, les animaux devront être propriété de l'exposant. Toutes les vaches devront être en lactation et présentées avec des pis sans enflure. Tous les animaux doivent être à 100% OB.

Exigences minimales requises pour les vaches OB:

- Génisses: nées entre le 1^{er} avril 2019 au 1^{er} avril 2021, au maximum 8 mois de gestation le 1^{er} avril 2022, VEG de 950 au minimum.
- Primipares: âge au premier vêlage: au max. 38 mois (la date précise sera décisive), au moins une pesée de 18 kg et une VEG de 950.
- Vaches en 2^e et 3^e lactation: VEG de 950
- Vaches en 4^e lactation et suivantes: pas d'exigences
- Taureaux: nés avant le 1^{er} octobre 2020, VEG de 950

Les conditions de présentation devront être remplies le lundi 11 mars 2022. L'estimation des valeurs d'élevage de décembre 2021 est déterminante.

4. Nombre d'animaux

- env. 200 vaches
- env. 50 génisses
- env. 25 taureaux
- env. 15 vaches allaitantes

Au total, environ 300 animaux seront exposés. 3 à 4 groupes de descendance de taureaux d'IA actuels seront présentés (au max. 16 vaches).

- Formation des catégories: vaches en 1^{ère} lactation selon l'âge; vaches dès la 2^e lactation selon le numéro de lactation et le stade de lactation.
- Le classement a lieu en fonction du but d'élevage de la fédération OB. Il n'y a pas de possibilité de recours.

5. Présélection

Les animaux sont sélectionnés par une commission de présélection déterminée par le CO de la FSEBO.

6. Conditions de présentation vétérinaires/sanitaires

Les dispositions des autorités vétérinaires seront applicables. Les conditions vétérinaires seront envoyées aux éleveurs en temps voulu. Les animaux doivent être clairement identifiés par deux marques auriculaires BDTA. Le jour de l'amenée, les animaux ne doivent pas présenter d'enflure aux pis.

Le lait doit être apte à la commercialisation. Le refus d'animaux reste réservé.

7. Transport

Le transport des animaux incombe aux exposants.

8. Assurance

a) Animaux

Les animaux seront assurés pendant toute la durée de l'exposition. Sont compris dans l'assurance:

- Transport de l'étable du propriétaire jusqu'à l'exposition à Zoug et retour.
- Accidents et maladies aiguës ayant un lien de causalité avec l'exposition. Le montant maximum par animal est de CHF 8000.– pour les vaches et les taureaux et de CHF 5500.– pour les génisses.
- Toute assurance complémentaire allant au-delà du montant maximum est à conclure directement par le propriétaire de l'animal.

- La commission d'estimation des accidents est composée du vétérinaire de l'exposition et d'un membre compétent du comité d'organisation.

b) Personnel

- Le personnel engagé par Braunvieh Schweiz sera assuré par Braunvieh Schweiz.
- Le personnel auxiliaire ainsi que les autres collaborateurs de la BRUNA OB 2022 devront s'occuper eux-mêmes d'une assurance suffisante (accidents, responsabilité civile pour dommages causés à des tiers).

9. Affouragement, soins, traite et présentation

Les soins (alimentation, traite et soins) de tous les animaux d'exposition sont assurés par l'équipe de l'étable engagée par le CO. Les propriétaires sont eux-mêmes responsables de la mise au point et de la présentation des animaux. Un entraînement à la marche au licol est vivement recommandé avant la présentation. Les animaux doivent être tondus une fois entièrement et uniformément environ 14 jours avant l'exposition (tête facultative), y compris les pis. Aucune tondeuse n'est autorisée sur l'aire du concours. Toute tonte et tout traitement des pis avec de l'huile, des pommades ou des sprays sont interdits. L'obstruction des trayons au collodion est autorisée. Les exposants qui ne respectent pas les consignes lors de la préparation des animaux seront renvoyés. Dans les étables, les prescriptions du chef d'étable prévalent. L'équipe de l'étable n'accepte ni les aliments apportés ni les pourboires offerts. La traite se fait par catégorie. Les taureaux ne peuvent être présentés que s'ils ont un caractère irréprochable.

Aucune indemnité n'est versée aux propriétaires des animaux pour la production laitière.

10. Contrôles du respect du règlement d'exposition de la CTEBS

Les propriétaires et les préparateurs des vaches s'engagent à respecter strictement les dispositions actuelles du règlement d'exposition de la CTEBS régissant la préparation et la présentation d'animaux aux expositions. Pour la BRUNA, toutes les vaches sont soumises à un contrôle par ultrasons avant d'entrer dans le ring. Si l'intervalle entre la catégorie et le concours spécial est supérieur à une heure, la vache doit être soumise à un nouveau contrôle par ultrasons. En plus des dispositions prévues par le règlement d'exposition de la CTEBS, il est interdit de mettre en évidence ou de faire ressortir les côtes par la tonte. Les éventuelles divergences par rapport au règlement d'exposition de la CTEBS seront communiquées à temps. Une commission de contrôle surveillera le respect des dispositions en vigueur.

11. Inscription et responsabilité

Les animaux devront être inscrits jusqu'au **vendredi 21 janvier 2022** via ExpoNet ou par courriel à Tamara Bieri (bieri.tamara@bluewin.ch). Pour des raisons d'organisation, les inscriptions tardives ne seront pas prises en compte.

L'annonce des animaux définitivement sélectionnés, ainsi que des animaux de réserve par la FSEOB à Braunvieh Schweiz doit être effectuée au plus tard jusqu'au **vendredi 11 mars 2022**.

Le secrétariat est placé sous la responsabilité de Tamara Bieri, Althaus, 8425 Oberembrach, bieri.tamara@bluewin.ch, 077 403 38 74.

12. Taxes

Pour couvrir les frais de l'exposition, Braunvieh Schweiz perçoit une taxe d'inscription de CHF 30.– par animal et une taxe de présentation de CHF 200.– par animal exposé. Une taxe d'inscription de CHF 70.– est perçue pour les génisses. La taxe d'inscription doit être payée en espèces le jour de la présélection. La taxe d'inscription est facturée aux exploitations.

13. Election des championnes, prix du meilleur pis et distinctions spéciales

Championne génisse OB: toutes les génisses classées 1^{ère} et 2^e peuvent participer. Le juge désigne la championne, la réserve-championne et la mention honorable.

Championne junior OB: toutes les primipares classées 1^{ère} et 2^e peuvent participer. Le juge désigne la championne, la réserve-championne et la mention honorable.

Championne intermédiaire OB: toutes les vaches classées 1^{ère} et 2^e peuvent participer. Le juge désigne la championne, la réserve-championne et la mention honorable.

Championne senior OB: toutes les vaches classées 1^{ère} et 2^e peuvent participer. Le juge désigne la championne, la réserve-championne et la mention honorable.

→ La subdivision entre intermédiaires et seniors se fait sur la base des catégories à l'exposition.

Championne du pis junior OB: Toutes les primipares désignées par le juge (au max. 2 vaches par catégorie) pourront participer. Le juge désignera la championne et la vice-championne et la mention honorable.

Championne intermédiaire du pis OB: Toutes les vaches désignées par le juge (au max. 2 vaches par catégorie) pourront participer. Le juge désignera la championne et la vice-championne et la mention honorable.

Championne du pis senior OB: Toutes les vaches désignées par le juge (au max. 2 vaches par catégorie) pourront participer. Le juge désignera la championne et la vice-championne et la mention honorable.

→ La subdivision entre intermédiaires et seniors se fait sur la base des catégories à l'exposition.

Grande championne OB: pour les vaches à partir de la 2^e lactation, une championne, une vice-championne et une mention honorable sont choisies pour les catégories intermédiaire et senior. Le juge désignera parmi ces 6 vaches la grande championne, la réserve grand-championne, mention honorable grande championne. La subdivision entre intermédiaire et senior se fait sur la base des divisions à l'exposition.

Mister OB: Tous les taureaux classés 1^{er} et 2^e peuvent participer. Le juge désignera les Mister et réserve Mister.

Miss Génétique: La vache ayant la VEG la plus élevée et occupant en même temps une place sur le podium sera élue Miss Génétique. Si plusieurs vaches devaient avoir la même VEG, celle avec la performance de vie plus élevée gagnera.

Miss Protéine: Miss Protéine sera distinguée. Les détails se trouvent en annexe.

Miss Performance de vie: La vache affichant la performance de vie la plus élevée sera distinguée.

Meilleur éleveur: Pour chaque catégorie, la vache élevée par l'éleveur lui-même la mieux placée est distinguée.

Vaches allaitantes: présentation et commentaire.

14. Prix souvenir

Chaque exposant recevra un prix souvenir. Les concours correspondants font l'objet d'une distinction spéciale.

15. Dispositions finales

En inscrivant des animaux, l'exposant se soumet aux dispositions du présent règlement. Le comité d'organisation décidera de tous les cas non prévus dans le règlement. Les organisateurs se réservent d'annuler la manifestation si la situation épizootique actuelle devait l'exiger. Toute demande récursoire ou de dédommagement est exclue.

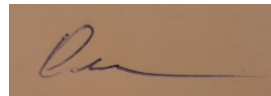
CO BRUNA-OB 2022, novembre 2021

Président



Andreas Anderegg

Vice-président



David Amrein

Annexe: Miss Protéine à la BRUNA 2022

Ce prix est décerné à une vache ayant terminé au moins deux lactations.

La vache distinguée est celle qui a la teneur en protéine la plus élevée (lactation standard).

Si deux vaches affichent une teneur en protéine identique, c'est la vache présentant la plus haute performance de vie qui gagne.